délégation soviétique. Il ne s'agit donc pas de nous prononcer sur le fond, mais seulement de décider si, conformément à la proposition de l'URSS, l'Assemblée déférera à une séance plénière la proposition soviétique placée sous la rubrique suivante: "Le désarmement et la situation relative à l'application de la résolution 1378 (XIV) adoptée à ce sujet par l'Assemblée générale le 20 novembre 1959".

La nouvelle proposition soviétique tend à modifier la décision du Bureau, qui, après un débat approfondi, avait demandé, à la grande majorité des voix, que le problème soit déféré à la Commission politique, ce qui, à notre avis, était la meilleure solution.

Au cours des discussions du Bureau, et plus tôt au cours de celles de la Commission du désarmement, vers la mi-août, la délégation canadienne a attiré l'attention sur la vérité de base — et je souligne que c'est la vérité de base — que, pour résoudre le problème du désarmement, il faut reprendre les négociations. Oui, tout dépend des négociations, et à mon sens la quinzième Assemblée de l'ONU a pour mission primordiale d'encourager non pas les discours mais bien les pourparlers.

## Inconvénients d'une discussion en séance plénière

Pour amener une reprise des pourparlers, on ne saurait mieux faire que d'étudier les diverses questions se rattachant au désarmement au sein de la Commision politique. Les discussions y sont moins officielles qu'en séance plénière. Il y est plus facile d'échanger librement des idées, de poser des questions et de fournir des réponses spontanées qui frayent la voie à une entente véritable.

Un débat sur le désarmement en séance plénière ne serait qu'une répétition du débat général qui dure depuis bientôt trois semaines. Presque tous les orateurs qui se sont succédé à la tribune ont abordé la question du désarmement; à quoi bon relancer une autre discussion du même genre?

Rappelons ici qu'au sein du Bureau, l'une des raisons invoquées en faveur du transfert de la question à une séance plénière de l'Assemblée était le fait que les chefs d'État participeraient à la discussion et qu'il ne conviendrait pas qu'ils le fassent au sein de la Commission politique. Pour ma part, je ne comprends pas très bien ce qui les en empêcherait, mais tel était l'argument. Je ne le crois pas très valable, et il devient tout à fait vide de sens, maintenant que les chefs d'État rentrent chez eux. A la fin de la semaine, il n'en restera sans doute presque plus à New-York. Toutefois, s'ils le désiraient, rien ne les empêcherait de revenir avant la fin de la session pour étudier les résultats des débats de la Commission politique.

## Tous les points sont importants

Nous ne devons pas oublier que les Soviets ne sont pas seuls à avoir inscrit à l'ordre du jour un point relatif au désarmement. M. Khrouchtchev n'a fait allusion à aucun autre point inscrit à l'ordre du jour à ce sujet, mais il y en a d'autres. Pourquoi monter en épingle le point inscrit par l'Union soviétique et vouloir que seul il soit discuté en séance plénière, réservant les autres à la Commission politique. Tous les points à l'ordre du jour concernant le désarmement sont

ée une L'ordre dier le débat lénière le veut

960 et ons. Le emande l'ordre mission

mes qui
. Sur ce
de plus
urgent

riétique. t la tête la con-

isément oints de

dentales que cela ne soit

ans une question par la